



Commune de LEZOUX
Ecole du potier MARCUS

PROJET PEDAGOGIQUE
Centre de loisirs périscolaire

Le centre de loisirs périscolaire est une structure qui assure la continuité entre les heures scolaires et les heures libres des enfants en attendant que les parents qui travaillent les récupèrent.

Il joue un rôle important dans l'aménagement du temps et des rythmes de vie des enfants. Les activités proposées doivent posséder des qualités éducatives en cohérence avec les objectifs d'apprentissage scolaires.

Cette synergie entre l'école et les temps périscolaires doit mettre l'enfant dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Les activités proposées lors des activités périscolaires « ordinaires » ou lors des TAP seront adaptées aux 4 grands objectifs pédagogiques ci-dessous.

Chaque activité proposée lors des temps d'activité périscolaire (TAP) sera détaillée dans un projet d'animation par l'animateur concerné.

Objectif n°1 : Favoriser la socialisation et l'éducation à la citoyenneté

Objectifs opérationnels

→ Développer l'entraide et la solidarité

Inciter et permettre aux grands d'aider les plus petits lors de moments de rencontre (repas, goûter, activités...)

Privilégier les jeux collectifs, les jeux d'opposition et de coopération développant l'esprit d'équipe

Proposer des activités de socialisation en favorisant des moments de rencontre et d'expérience relationnelle avec l'autre, semblable et différent

→ Amener l'enfant à apprendre et à respecter les règles de vie du centre de loisirs

Définir avec les enfants les règles de vie afin d'établir un cadre et de donner des repères aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs (mini comité de pilotage sur la sécurité, les repas...)

Choix des points négociables et non négociables en collaboration avec les enfants

Affichage permanent de ces points (par panneaux, par dessins...)

Mise en place de règles de conduite communes entre le temps scolaire et le temps périscolaire

Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et attentes afin de permettre l'évolution de ces règles de vie

→ Eduquer à la vie citoyenne

Sensibiliser les enfants au système démocratique français (jeux de rôles sur le conseil municipal, les élections...)

Faire prendre conscience aux enfants de la notion de moralité et civisme (montage de clips vidéos sur des thèmes citoyens)

Donner à l'enfant des responsabilités dans la gestion de la vie périscolaire

Permettre à l'enfant de s'exprimer et de prendre des décisions

Sensibiliser l'enfant au développement durable par une meilleure connaissance de la diversité de la faune et de la flore (activités de découverte de la nature, potager, plantations...)

Sensibiliser l'enfant à la notion de risque (ateliers de prévention : sécurité routière, accidents domestiques...)

→ Faire que l'enfant respecte autrui et accepte l'autre dans sa différence

Instaurer un climat de confiance entre enfants et animateurs

Organiser des moments de débats

Etre à l'écoute des enfants

Réguler les conflits par la médiation et les explications

Aménager des espaces libres agréables

Respect des règles (violence verbale et physique, comportement irrespectueux...)

Objectif n°2 : Favoriser le développement et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant

Objectifs opérationnels

→ Aider l'enfant à construire sa personnalité par les activités ludiques. Le jeu, comportement fonctionnel et naturel est la première activité de l'enfant. Etre un enfant c'est jouer.

→ Favoriser l'expression sous toutes ses formes

Proposer des projets d'animation afin de développer l'expression orale et/ou corporelle (théâtre, cirque, danse, chants...)

Mettre en place des expositions valorisant les réalisations des enfants

Permettre aux enfants de libérer leurs énergies par le jeu

Permettre à l'enfant de s'exprimer par la mise en place d'outils (journal, boîte à idées, photos, vidéos...)

→ Faciliter l'apprentissage de l'autonomie chez l'enfant

Organiser des moments de temps libres avec des coins aménagés à thèmes. L'enfant peut choisir de ne rien faire, de jouer seul ou avec des camarades ou avec un animateur.

Amener l'enfant à se servir seul lors des repas.

Inciter les enfants à participer à certaines tâches de la vie quotidienne (rangement du matériel, débarrassage de la table, service de table...)
Donner à l'enfant des repères de temps et d'espace.

→ Développer l'imagination et la créativité

Mettre en place des activités manuelles où l'enfant peut laisser exprimer son imagination et sa créativité sans se conformer à un modèle (modelage, peinture, collage, dessins, poterie...)
Proposer des activités motivantes afin de motiver les enfants à participer et susciter leurs imaginations

Encourager les enfants dans la création artistique en proposant des activités scéniques (danses, chants, théâtre...)

→ Proposer des activités éducatives variées complémentaires avec celles de l'école

- jeux logico-mathématiques (stratégie, construction, activités scientifiques...)

- Activités verbo-linguistiques (théâtre, expression corporelle, atelier d'écriture, lectures d'histoires, jeux de rôles...)

- Activités musico-rythmiques (chorale, percussions, éveil musical, découverte d'instruments et de genre musicaux, découverte de formations musicales)

→ Mettre en place des activités développant les capacités motrices de l'enfant :Initiation d'activités sportives variées (Jeux d'adresse, activités sportives individuelles et collectives, motricité...)

Partenariat avec des intervenants extérieurs (artisans, associations locales...)

Objectif n°3 : Respecter le rythme de l'enfant avant, pendant et après une journée d'enseignement

Objectifs opérationnels

→ Tenir compte de l'état physique de l'enfant

Aménagement de temps plus calmes dans la journée : activités de relaxation, détente

Mettre à disposition un endroit calme

→ Prendre en compte les besoins physiques et psychologiques des enfants, notamment en respectant leur rythme de vie et leurs capacités physiques

Adapter les activités en fonction des âges des enfants

Adapter la durée d'activité

Adapter le matériel

Adapter le thème et son approche

Aider les familles sur leur temps familial en proposant des horaires de fonctionnement souples sur le service périscolaire

→ Laisser à l'enfant sa liberté de temps

Choix des activités

Ateliers en libre accès (Accueil périscolaire libre)

Possibilité d'un endroit calme

Objectif n°4 : Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant tout au long de sa journée

Objectifs opérationnels

→ Respecter les normes réglementaires d'encadrement

Agrément annuel DDCS et PMI

→ Maintenir et développer les compétences de l'équipe d'animation

Formation continue des animateurs

Réunions d'équipe et bilans périodiques

→ Maintenir les locaux aux normes

Locaux sécurisés

Locaux et mobilier adaptés

Documents administratifs à jour

Exercices périodiques de sécurité

→ Informier et établir des procédures avec les parents

Règlement intérieur accueil périscolaire et TAP

Procédure renforcée de reprise des enfants (listing des personnes autorisées, demande de carte d'identité...)

Mettre à jour les moyens de communication pour les familles (site, affichages...)

La programmation détaillée des activités des TAP sera communiquée aux enfants et parents

15 jours avant la date des inscriptions

Appel nominatif avec heures de présence sur registre

Suivi des informations des PAI entre enseignants et accueil périscolaire

→ Veiller aux normes d'hygiène

Lavage des mains régulier - Attitude aux toilettes

Désinfection régulières des lieux collectifs à risques -Change et lavage des enfants lors des petits accidents